

94-95



# JAPON

## ART MILITAIRE. — ÉQUIPEMENT D'ORDONNANCE D'UN ANCIEN ARCHER DE PIED.

(PLANCHE DOUBLE.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16					
	17	18	19	20		21			22	

Les anciens costumes de guerre des Japonais, dont l'Europe possède aujourd'hui un assez grand nombre de spécimens, ont avec ceux de notre moyen âge des rapports de physionomie qui ont vivement frappé les voyageurs. On y retrouve, en effet, les pièces principales de l'ancien armement européen : la broigne (maille fixée sur étoffe), le corps de la cuirasse, pansière et dossière, les spalières, l'ailette, les brassards d'avant et d'arrière-bras, les tassettes de la braconnière, les jambières, véritables grèves surmontées d'une genouillère latérale, enfin le gant armé du XIII<sup>e</sup> siècle, où le métal garnissait le dessus de la main jusqu'à la naissance des doigts. — A cette physionomie extérieure s'arrête toutefois le rapprochement. Sauf peut-être la maille, la confection de ces armes défensives n'a réellement aucun rapport avec celles de l'Occident ; elles ne sont pas lourdes comme l'étaient les nôtres ; elles sont en cuir ou en certaines compositions dont la base est la pâte de papier pilonné et laqué, résistante comme le bois, mais avec plus de densité. Quand il y entre des plates de métal, elles ne sont qu'en tôle légère. Le cuivre est employé pour la parure dans les détails et l'on ne rencontre en général de très petites parties d'acier que dans le costume des officiers. Enfin, la garniture de ce qu'on peut appeler les pièces volantes de cet armement défensif, les grandes épaulières, les braconnières, se trouve à l'extérieur ; ce sont des tresses de soie très rapprochées qui, en reliant les différentes parties qu'elles traversent, en assurent l'articulation.

Le document que nous publions est le fac-similé réduit d'un original japonais représentant, dans l'ordre de leur pose, toutes les pièces composant l'habillement et l'armement d'un archer de pied. C'est certainement la démonstration d'une ordonnance propre à un corps d'élite. Ce très curieux cahier permet de comprendre le costume du soldat, d'un aspect d'abord si étrange, dans toutes ses parties. Celui-ci date de plusieurs siècles, mais il était encore porté sur quelques points du Japon il y a peu d'années.

N<sup>o</sup> 1. — Sa toilette de corps étant faite, le front et le dessus du crâne étant rasés, à l'exception de la touffe rigide laissée, selon l'usage, sur le haut de la tête, et liée par un cordon de papier, n'ayant conservé de sa barbe qu'une mouche pendante aux coins de la bouche et une maigre impériale au-dessous du menton, l'archer noue sa première ceinture.

N<sup>o</sup> 2. — Il met une première robe de laine légère, ou même de soie, qui tient lieu de chemise. Cette robe est croisée et maintenue par une ceinture nouée.

N<sup>o</sup> 3. — Il fixe de même le large et court pantalon de soie verte, ouvert sur les hanches.

N<sup>o</sup> 4. — Il assure son bonnet de feutre noir à l'aide d'un ruban de soie dont les bouts flottants retombent en arrière ; ce lien a pour objet non seulement de fixer le bonnet, mais encore de retenir un couvre-nuque qui s'y ajoute, et semble fait comme une perruque postiche.

N<sup>o</sup> 5. — Il arme ses mains du gant de combat ; gantelet de peau que des rubans enroulent fortement au poignet et qui devait être assez souple pour permettre à l'équipé de confectionner les nœuds innombrables entrant dans son costume.

N<sup>o</sup> 6. — Il passe une demi-robe ou veste doublée à larges manches, l'entournure de ces manches est détachée du vêtement au-dessous de l'aisselle ; l'avant et l'arrière de ce vêtement sont eux-mêmes séparés à partir de cet endroit ; l'extrémité des manches est garnie de cordons passant dans des coulisseaux dont on verra l'usage.

N<sup>o</sup> 7. — Il ajoute à cette robe courte, en l'attachant par-dessus, un second pantalon plus long que le premier, mais ouvert comme celui-ci sur les hanches. La robe et le pantalon sont de la même couleur rouge, et également ornés de broderies ; ils sont en soie, ainsi que la doublure.

N<sup>o</sup> 8. — L'archer, qui aura à porter des jambières, attache à sa jambe une garniture de soie pour faciliter l'adhérence de la pièce d'armure. Il y a tout lieu de croire que ce tricot est renforcé de fines mailles de fer laqué que les Japonais excellent à fabriquer, et qu'ils dissimulent sous l'étoffe.

N<sup>o</sup> 9. — Lorsque les molletières sont posées, l'homme relève son dernier pantalon contenant la première robe, le remonte jusqu'au haut de la cuisse et en attache le bas sur le nu, en le serrant avec un cordon ; après cette manœuvre, il le laisse tomber. Ce pantalon, qui avait

jusqu'alors l'aspect d'un jupon, prend alors la tournure d'une culotte bouffante.

N° 10. — L'homme attache ses jambières avec deux cordons; elles sont en composition, en cuir, ou en fer bruni; si elles sont en composition ou en cuir, il y a des plaques de tôle dedans, le tout laqué; pour épouser la forme, la pièce est articulée dans le sens de la hauteur avec de la soie liant les parties. Ces articulations sont les parties bleues de la jambière qui est encore à terre.

N° 11. — Il attache ses souliers faits de peau dont le poil est à l'extérieur. Ces souliers emboîtent la jambière, et le cordon, après avoir été passé sous le pied, est lié sur la jambière même. Ces liens sont de soie, comme tous ceux que nous avons vus jusqu'à présent.

N° 12. — L'homme met la première pièce de sa braconnière (la braconnière était cette partie de l'armure européenne qui couvrait les hanches le ventre, et aussi les cuisses; c'était une ceinture de fer attachée à la partie supérieure avec des courroies, se prolongeant en lames mobiles). Les Japonais ont suspendu de même leur braconnière; seulement, leur armure de corps, leur cuirasse, étant divisée en quatre parties, il n'était pas indifférent de commencer par l'une ou l'autre des pièces, comme on le verra tout à l'heure. Constatons ici que cette pièce couvre le flanc droit et que le haut de cuir, qui est une partie de la cuirasse proprement dite, monte jusque sous l'aisselle et est soutenu par un cordon passé sur l'épaule opposée; la pose première et isolée de ce morceau de la cuirasse est, en réalité, la première opération nécessaire pour l'armement du bras gauche : n°s 13, 14, 15 et 16.

N° 13. — Après avoir attaché cette première pièce de la braconnière, l'archer arme son bras droit, de la même façon qu'il l'a fait pour ses jambes, avec un tricot de soie maillé recouvert de plates de même nature. Ce tricot est posé par dessus le poignet du gant, et les plates viennent jusque au-dessus de la main; mais, comme c'est cette main qui doit tirer l'arc, et qu'il ne faut pas que le bras droit soit trop chargé, la défense ne monte pas à l'épaule droite comme à l'épaule gauche qui, par le fait de la position du tir, se trouve réellement la plus exposée. Ce n° 13 montre aussi la suite de la préparation pour l'armement de l'épaule et du bras gauche. Le soldat, profitant de l'ouverture latérale laissée à sa robe recouvrante, dégage son bras de la manche de la première robe ou chemise; il noue cette manche au corps de la robe.

N° 14. — Continuant cette opération, il remonte la manche de sa seconde robe au haut du bras, puis la ferme en faisant jouer les cordons des coulisseaux, et en les nouant.

N° 15. — Il recouvre alors l'épaule, jusqu'au pectoral, et son bras dégagé dans toute sa longueur du tricot maillé, en y ajoutant les plates articulées, en partie recouvrantes, de même nature que celles décrites ci-dessus.

N° 16. — Enfin, pour assurer la solidité en place de cette pièce importante de sa défense, et en empêcher le jeu, il la rend solidaire de la première partie de la braconnière attachée au flanc droit, à l'aide de forts cordons traversant la poitrine et allant l'un à l'autre. Il est nécessaire de se rappeler que le tricot maillé qui recouvre l'épaule contient les deux manches étoffées rassemblées dans le haut; on comprendra d'autant plus facilement l'action de ce soldat. Il tire fortement de sa main droite le tricot et fait le nœud des cordons qui relient les deux parties désignées, avec sa main gauche et avec ses dents. On doit remarquer qu'il a fermé au poignet, à l'aide du coulisseau, la manche de son bras droit restée apparente. C'est la dernière opération que l'homme peut faire seul. Arrivé à ce point, il doit compléter son armement avec l'aide d'autrui.

N°s 17 et 18. — Ces figures nous montrent l'archer, par devant et par derrière, revêtu de toutes les pièces défensives de son armure. La pansière de cuir, la dossière, le *flancard* de gauche, sont posés, fortement reliés entre eux par des cordons. Les braconnières le sont aussi ainsi que les grandes spalières de forme rectangulaire qui protègent l'arrière-bras. Sur le pectoral de droite, qui, ainsi qu'on l'a vu, n'est point défendu comme celui de gauche, il y a même une petite pièce d'armure métallique ayant la même destination que la rondelle de renfort que l'on ajoutait aux cuirasses en Europe et que l'on appelait l'ailette. Dans le dos de ce soldat, se trouve une pièce d'armure spéciale aux archers et servant à la suspension de leur carquois.

Les armes offensives sont : un sabre ou poignard très courbé, passé dans la ceinture, qui sans doute devait jouer le rôle de la miséricorde, et un long sabre à lame légèrement recourbée, dont la poignée a un double cordon s'enroulant autour de la main; il est suspendu horizontalement.

N°s 19 et 20. — Ces figures où les deux armes ci-dessus décrites apparaissent successivement, démontrent en outre, que ce harnois de guerre n'apportait aucun empêchement à ce que les hommes se reposassent en s'asseyant à terre, ou en s'y accroupissant selon leur coutume.

N°s 21 et 22. — Le soldat est représenté complètement armé, sous les deux aspects. Il porte le grand arc en bois de plus de six pieds, en forme d'archet infléchi brusquement à ses extrémités où il est soutenu, comme à son milieu, par des fils de soie fortement serrés, et le carquois laqué, espèce de sabot dont les cordons de suspension sont maintenus dans leur jeu par les larges boucles d'un nœud fixe, fait avec de fortes tresses de soie terminées par de gros glands. Cet appareil caractéristique est fort éloigné de tous les systèmes de suspensions analogues employés par les Égyptiens, les Grecs et tous les Occidentaux.

Les flèches fines sont en bois verni, empennées; la pointe est en fer.

La tension d'un arc de pareille dimension devait être fort rigide; aussi, pour parer au recul de la main lâchant la corde, notre homme porte une pièce rembourrée, à surface unie, reliée par une traverse à l'ailette du côté droit. — L'épaule du bras tendant l'arc, dont nous avons vu l'armement dans toute sa longueur est, en outre, surmontée de pièces offensives qui ne se trouvent pas à l'épaule droite. Dans la position du tir, ces pièces défensives servaient à mettre à l'abri la plus grande partie du visage, et les yeux presque seuls devaient les dépasser.

Nous avons analysé trop minutieusement les différentes parties de ce costume, pour passer sous silence une dernière pièce : nous voulons parler du gros anneau de cuivre qui se trouve à la hauteur de la ceinture du n° 22. Nous ne pouvons rien affirmer de positif au sujet de son emploi réel. Servait-il à suspendre l'arc, ainsi que l'annoncent les rubans pendants que l'on remarque à son milieu, cela est possible; seulement l'anneau consacré à cet usage et d'une dimension et d'une force étrangement disproportionnées avec ce but unique. N'aurait-il point servi à suspendre la robe ou le manteau enroulé? Il est assez large pour le passage de ce vêtement, ceux des Japonais étant fins et souples, et, dans ce cahier d'ordonnance même, nous avons vu la preuve qu'ils roulaient le manteau militaire dans sa longueur. Enfin, il reste une dernière hypothèse qu'il est aussi utile de rapporter. Un certain nombre des casques japonais recueillis dans nos musées et dans les collections particulières portent par devant, au-dessus de la visière, un anneau de même apparence, auquel il est impossible de supposer aucun autre emploi que celui d'un insigne militaire, à l'image de ceux que portaient nos anciens hommes d'armes. Si cet anneau de cuivre, si apparent, n'avait pas d'autre usage, l'archer n'ayant qu'un simple bonnet aurait porté cet insigne sur le côté qu'il présentait à l'ennemi. Le fourniment des soldats se complétait d'un éventail qui paraît être en bois; il a un manche et ne semble pas se fermer. Sa forme est à peine évasée : c'est presque un rectangle étroit.



JAPAN

JAPON



Langlois lith.

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

JAPAN